

Les habitants du Vermont ont un mois pour demander une aide fédérale suite aux tempêtes de juillet

Release Date: Octobre 23, 2024

Les habitants du Vermont touchés par les violentes tempêtes, les inondations, les glissements de terrain et les coulées de boue du mois de juillet ont un mois de plus pour demander une aide fédérale en cas de catastrophe, qui peut être sous la forme de subventions de la FEMA pour la réparation des logements ou de prêts à faible taux d'intérêt accordés en cas de catastrophe par l'Administration américaine des petites entreprises (U.S. Small Business Administration - SBA). **La date limite de dépôt des demandes est fixée au 25 novembre 2024.**

Pour la [catastrophe du 9 au 11 juillet](#), les personnes et les ménages des zones concernées des comtés d'**Addison, de Caledonia, de Chittenden, d'Essex, de Lamoille, d'Orleans, et de Washington** doivent déposer leur demande avant la date limite.

Pour la [catastrophe du 29 au 31 juillet](#), les personnes et les ménages des régions concernées des comtés de **Caledonia, d'Essex et d'Orleans** sont également encouragés à déposer leur demande dès que possible.

Les habitants du Vermont touchés par les deux tempêtes de juillet doivent envoyer des **demandes distinctes** pour chaque événement.

Les sinistrés qui ont subi des pertes ou des dommages doivent déposer une demande auprès de la FEMA, même s'ils n'ont pas encore reçu de devis ou de règlement de la part de leur assurance. Pour que leur demande soit prise en compte, les habitants des zones touchées doivent s'inscrire auprès de la FEMA pour entamer le processus. La FEMA travaillera avec les sinistrés pour déterminer quelles informations sont nécessaires pour décider de l'éligibilité.

« La FEMA reste engagée à travailler avec ses partenaires au niveau fédéral, de national et local pour répondre aux besoins immédiats et à long terme du Vermont



FEMA

Page 1 of 3

en matière de reprise et s'assurer que toutes les personnes éligibles pour une aide la reçoivent », a déclaré Will Roy, le responsable de la coordination fédérale.

À ce jour, plus de **10,2 millions de dollars** d'aide fédérale au total ont été accordés pour les sinistrés des tempêtes de juillet. Ceci comprend :

- **8,2 millions de dollars** d'aide de la FEMA assistance approuvés pour **1 559** personnes et ménages. Il peut s'agir d'un financement pour des logements temporaires, des réparations de maisons, des routes et des ponts privés et d'autres besoins dus à la catastrophe.
- **2 millions de dollars** de prêts en cas de catastrophe accordés par l'Administration américaine des petites entreprises (U.S. Small Business Administration). Les personnes les entreprises peuvent demander à la SBA des prêts en cas de catastrophe à faible taux d'intérêt. Ces prêts sont destinés à faciliter la reprise à long terme et à permettre aux sinistrés à reprendre leur vie d'avant la catastrophe.

Pour ceux qui souhaitent s'entretenir avec un expert de la FEMA au sujet de leur demande ou qui ont des questions sur leur demande et souhaitent parler à quelqu'un en personne, trois centres de récupération après catastrophe (disaster recovery centers) sont ouverts dans le Vermont. Pour obtenir des informations sur les adresses des centres de récupération après catastrophe (disaster recovery centers), allez sur le site www.fema.gov/drc.

Il existe également **trois autres façons** de faire une demande d'aide auprès de la FEMA :

- En ligne sur DisasterAssistance.gov.
- Appelez la ligne d'assistance de la FEMA au **1-800-621-3362**. Les lignes téléphoniques sont ouvertes de 7 h à 22 h (dans votre fuseau horaire), sept jours sur sept. L'aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique avec sous-titrage ou autre, communiquez à la FEMA votre numéro de service. Pour une vidéo expliquant la procédure de demande d'aide, rendez-vous sur youtube.com/watch?v=WZGpWI2RCNw.
- Téléchargez [l'application mobile de la FEMA](#).

Pour faire une demande auprès de la SBA :



FEMA

Page 2 of 3

- Vous pouvez déposer votre demande en ligne et recevoir des informations complémentaires sur l'aide en cas de catastrophe sur le site sba.gov/disaster.
- Appelez le centre de service à la clientèle de la SBA au (800) 659-2955 de 8h00 à 20h00 (heure de l'Est) du lundi au vendredi ou envoyez un courriel à disastercustomerservice@sba.gov pour plus d'informations.
- Pour les personnes sourdes, malentendantes ou souffrant d'un trouble de la parole, veuillez composer le 7-1-1 pour accéder aux services de relais des télécommunications.

Le 15 octobre 2024, il a été annoncé que les fonds du Programme de prêts en cas de catastrophe de la SBA avaient été entièrement dépensés. Bien qu'aucun nouveau prêt en cas de catastrophe de la SBA ne puisse être accordé tant que le Congrès n'aura pas alloué de fonds supplémentaires, la SBA reste mobilisée pour soutenir les sinistrés des catastrophes. Les demandes continueront d'être acceptées et traitées afin que les particuliers et les entreprises soient prêts à recevoir de l'aide dès que des fonds seront disponibles.



FEMA

Page 3 of 3